

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **21 (1950)**

Heft 8

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXI^e ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N^o 8. AOUT 1950

SOMMAIRE :

*Le 25^e anniversaire de l'Association pour la défense des intérêts du Jura :
Introduction. — L'ADIJ a 25 ans. — Notre bulletin «Les intérêts du Jura».
Echos de la presse.*

Le 25^e ANNIVERSAIRE de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

INTRODUCTION

Le 8 juillet 1950, après son assemblée générale ordinaire, notre association célébrait le 25^e anniversaire de son existence, dans une courte et sobre manifestation, à la halle de gymnastique de Delémont.

Notre bulletin du mois d'août sera entièrement consacré à cette commémoration, ouverte par la Fanfare municipale de Delémont à 12.25 heures. M. Frédéric Reusser, avocat des mineurs, Moutier, président de l'ADIJ, rappela ensuite les circonstances dans lesquelles l'association fut créée et souligna les principales étapes de son réjouissant développement. Nul n'était plus qualifié que lui pour faire l'histoire de la société, dont il fut le président distingué pendant un quart de siècle. Son exposé sera publié intégralement dans le présent bulletin. Après M. Reusser, l'assemblée entendit un discours de M. le maire Louis Lovis, conseiller national, qui apporta à l'ADIJ le salut et les félicitations de la municipalité de Delémont. Celle-ci joua un rôle prédominant lors de la fondation de l'association. Malheureusement M. Lovis n'ayant pas écrit son discours, il ne nous sera pas possible de le publier. La manifestation se termina par un nouveau morceau de la Fanfare municipale. Elle avait duré un peu plus de 30 minutes.

Pour donner le reflet de la journée du 8 juillet 1950, qui doit rester comme un encouragement dans les annales de l'ADIJ, nous publierons encore des échos de la presse et nous terminerons par quelques renseignements sur le développement du bulletin de l'association, qui fut pendant 20 ans le fidèle messenger des organes dirigeants de l'association auprès de leurs membres et le porte-parole du Jura dans tous les milieux qui montrent de l'intérêt pour le développement de notre petite patrie.

25 ans d'activité, c'est un peu l'âge de l'adolescence pour une corporation. C'est le temps qu'il lui faut pour justifier les espoirs mis en elle lors de sa fondation. C'est aussi la marge nécessaire pour consolider ses fondements et mûrir ses moyens d'action. Et la ques-